



Mia

Bonjour j'ai recueilli un chaton de 2 mois, elle boitait j'ai donc été chez le vétérinaire, il m'a annoncé qu'elle avait la patte arrière cassée. J'ai donc le choix entre une opération de 1400€ ou bien une amputation à 600€. Moi étant étudiante je ne peux financer une telle somme et mes parents souhaitent la piquer. Je sollicite votre aide. Merci beaucoup.

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/7XYkjsaY>



Scannez-moi !



Cette cagnotte vous est proposée par :

Anne Herlem